

CONSEIL MUNICIPAL
16 janvier 2025 à 20h30

Spectateur présent : M. Thierry DRAN et Mme Annie CANDELA

Absents excusés : Mme Caroline KANDEL qui donne pouvoir à M. Didier KREBS et Mme Béatrice KANDEL qui donne pouvoir à Mme Catherine PUJOL.

Absents non-excuses : /

Secrétaire de séance : Mme Evelyne DRAN

Les comptes rendus de réunion du Conseil municipal du 14 novembre et 12 décembre 2024 sont approuvés à l'unanimité.

LECTURE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Suite au conseil du 10 octobre 2024, Madame le Maire avait donné communication à l'assemblée de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, en son article 47, qui impose de redéfinir les règles relatives au temps de travail des agents publics.

Le préfet de la Marne sollicite donc de chaque collectivité territoriale une communication sur la légalité du régime du temps de travail appliqué au niveau local, par l'envoi d'une délibération.

Vu l'avis favorable du comité social territorial en date du 26 novembre 2024, le conseil municipal décide à l'unanimité de prendre cette délibération.

DELIBERATION CESSIION TERRAIN POUR FUTURE STATION D'EPURATION

Madame le Maire informe l'assemblée d'un courrier reçu de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole du 16 décembre 2024, par lequel une confirmation est donnée que la station d'épuration de Mairy-sur-Marne est en fin de vie et nécessite un remplacement par une technique de filtres plantés de roseaux.

La CCMC sollicite donc la mise à disposition des parcelles ZC 137, 138, 139 et 166 pour implanter la nouvelle station. Un projet de 7000 m² au total.

Il ressort de cette demande un certain nombre de questions de la part du conseil municipal avant de prendre une décision :

- Y a-t-il eu une étude paysagée d'intégration du projet : les bassins seront-ils surélevés ou surbaissés par rapport au terrain ? Seront-ils visibles du chemin qui mène au cimetière ?
- Y a-t-il eu une étude des coûts de DSP par Véolia sur une année pour évaluer le coût de la prestation par rapport au coût d'intervention des agents de Mairy-sur-Marne ? Une autre solution est-elle envisagée si le coût de la DSP est vraiment élevé ?
- Demandez-vous une cession ou une mise à disposition des parcelles susnommées ?
- Peut-on envisager, pour ne pas pénaliser l'exploitant par rapport à la perte d'exploitation des 7 000 m², de lui permettre d'exploiter les parcelles ZB 78, 83, 84, 85, 86, 87, 98 appartenant à la communauté de communes de La Guenelle selon le cadastre et non encore transférées à la CCMC. Ces parcelles sont actuellement cultivées par un agriculteur extérieur à la commune sans bail écrit et sans versement de loyer à notre connaissance.

- Pourrait-on prévoir une intervention du service environnement de la CCMC en conseil municipal afin d'avoir une présentation complète de la situation ainsi que du projet et d'avoir un échange ?

Le conseil municipal demande donc à Madame le Maire de rédiger un courrier au président de la CCMC afin d'avoir toutes ces informations nécessaires pour prendre cette délibération.

INFORMATION INSTALLATION CONTAINER RANGEMENT MATERIEL ECOLES ATTENANT A LA MULTIFONCTION

La Communauté de Communes de la Moivre à la Coole a proposé l'installation d'un container de 6 m x 2,40 m à côté de la salle multifonction à la charge de la CCMC. En effet, suite à l'accueil de l'école de Nuisement dans notre commune, la salle est à disposition pour les activités sportives des élèves, l'école demande donc un emplacement pour y stocker le matériel. Des membres de la commission travaux iront vérifier le meilleur emplacement.

INFORMATION DEPARTEMENTALISATION CORPS DE SAPEURS-POMPIERS

Madame le Maire évoque l'éventuelle départementalisation des pompiers de Mairy-Sur-Marne, Togny-aux-Bœufs et Vitry-La-Ville. Les maires se sont réunis à ce sujet avec les chefs de corps et les pompiers afin de donner leur avis avant de se rapprocher du SDIS.

Madame le Maire informe que le département prendrait à charge les équipements, les formations, le suivi médical, etc. La commune ou la CCMC doit se charger de trouver ou d'adapter des locaux pour accueillir le centre.

Les sapeurs-pompiers et Madame le Maire de Mairy ont un avis favorable à cette départementalisation contrairement à ceux de Togny-aux-Bœufs et Vitry-La-Ville.

Une rencontre sera demandée avec le nouveau responsable du SDIS de la Marne pour avoir toutes les informations nécessaires pour décider du futur local.

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire annonce l'arrivée d'un nouvel agent technique pour le 03 février 2025. Cet agent étant une femme, un aménagement des vestiaires et des toilettes est nécessaire pour l'accueillir.

Madame le Maire informe, également, de la mise en place du monument sur la concession de M. BOROVNJAK Joseph dans le cimetière de l'église.

TOUR DE TABLE :

M. André KUHN signale la formation d'un trou devant chez son voisin au niveau du trottoir.

M. David VILABOY informe que la réunion de la commission des travaux pour la route de Saint-Quentin se tiendra le samedi 18 janvier 2025.

Il demande également si un rassemblement peut s'organiser jeudi 30 janvier 2025 pour le passage du 27^{ème} rallye Monte-Carlo. Il est donc prévu qu'un rassemblement ait lieu.

M. Philippe JULES relance sa demande pour que deux soldats, inhumés à Mairy, soient inscrits sur le monument aux morts. Il indique, également, la présence d'un véhicule stationné depuis plusieurs semaines sur le parking. Madame le Maire va en informer la gendarmerie.

M. Mickaël FLEURY informe qu'il continue de voir le bus scolaire passer au mauvais endroit malgré un avertissement fait en octobre dernier. Madame le Maire va remonter l'information au chef de service des transports scolaires.

M. Stéphane DERUE demande si la boulangerie Le Fournil de Mairy va fermer. Madame le Maire lui répond que c'est un changement de propriétaire et non une fermeture.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 22 h 15.

Le prochain conseil municipal est prévu le jeudi 27 février 2025 à 20 heures 30.